

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.08
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Mars 1884
POLITIQUE D'EXPÉDIENTS

La Chambre de Toronto tient trois séances par jour depuis le commencement de cette semaine. M. Mowat a trouvé ce moyen d'empêcher le comité des comptes publics de siéger, après avoir fait retarder jusqu'à cette date, par d'autres moyens, la production des états demandés.

Nous conseillons aux bons libéraux qui accusent sir John Macdonald de recourir à des moyens dilatoires dans quelques circonstances, d'observer le jeu de M. Mowat. Ils y trouveront le sujet d'une étude intéressante en matière de roueries parlementaires.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement a atteint son but, et la session va finir sans qu'on ait pu réussir à "faire sortir le chat du sac," suivant l'expression populaire.

C'est en vain que M. Meredith a demandé, puisqu'on voulait que la Chambre commençât à siéger à onze heures du matin, qu'il fût permis au comité de se réunir à neuf heures. Cela a été refusé. On s'était arrangé pour que le comité cessât complètement de siéger, et on n'a pas voulu de l'arrangement proposé par le chef de l'opposition.

DROIT INTERNATIONAL

Le Herald de New-York prend sous sa haute protection les dynamiteurs irlandais dont O'Donovan Rossa est le chef honoré et dont l'association a pour but d'acquiescer, en ce moment, de faire sauter la ville de Londres et... le canal de Suez.

Ceci peut paraître charmant, sans doute, dans les colonnes d'un journal fantaisiste comme le Herald. Mais il y a toujours un côté sérieux aux plaisanteries de ce genre, et nous trouvons que le grand journal américain abuse un peu trop de la permission lorsqu'il essaie d'assimiler la conduite des dynamiteurs actuels, conspirant contre l'Angleterre aux Etats-Unis, à celle de prétendus ennemis de la glorieuse République qui seraient venus fabriquer en Canada, durant la guerre civile, des matières explosives destinées à détruire les édifices et les villes du pays voisin.

Le Herald devrait au moins préciser en portant des accusations de ce genre. Autrement, tous les gens sérieux douteront de ses assertions tardives et trouveront la riposte ridicule.

Ainsi, les Etats-Unis, d'après le dire de leur principal journal, ne feraient actuellement qu'user de représailles avec l'Angleterre pour ce qui se serait passé au Canada il

ya vingt ans, en tolérant les complots de M. Rossa. La raison est puérite au suprême degré, et il faut espérer que le cabinet de Washington en a d'autres que celle-là à exposer au gouvernement anglais en explication des derniers événements.

Le Herald va jusqu'à accuser les Canadiens d'avoir commis toutes sortes de méfaits et de trahisons plus terribles les uns que les autres durant la guerre de 1861-64. Il prétend que nous organisons alors des expéditions armées pour envahir les villes américaines et les piller, que nous nous sommes conduits enfin comme un peuple de brigands. Il finit par conseiller à l'Angleterre de mieux inspecter les navires venant d'Amérique et par dire que ce conseil est le seul secours que la République puisse apporter dans les circonstances à notre métropole.

Tout cela est du dernier gracieux. Il n'est pas besoin de dire que les accusations surannées que porte le Herald contre les Canadiens sont fausses. C'est de l'imagination pure et simple. Ce qui ne l'était pas, par exemple, c'est le mouvement fénelien d'il y a quelques années contre le Canada, mouvement organisé en plein jour aux Etats-Unis.

Le Herald est tout bonnement odieux d'essayer de justifier la conduite actuelle des autorités américaines par de semblables calomnies. Il devrait au moins se rappeler les nombreux volontaires canadiens qui ont versé leur sang — assez naïvement il faut le dire — pour la cause du Nord lors de la fameuse guerre.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Nous avons parlé, hier, de la question soulevée dans la chambre des communes, au sujet de l'importance qu'il y a de faire représenter le Canada à la prochaine exposition forestière à Edimbourg.

Les chiffres suivants font voir l'importance de l'industrie forestière du Canada. Depuis 16 ans, l'exportation de nos produits miniers s'est élevée à \$51,716,647; celle des produits de nos pêcheries à \$9,160,487; celle de nos produits forestiers à \$352,353,118; celle de nos produits agricoles et du détail canadien à \$514,977,645. L'exportation de nos produits forestiers depuis 16 ans a représenté en moyenne 36 p. c. de l'exportation totale des produits naturels du pays.

Ces chiffres ne comprennent pas le bois manufacturé ni le bois employé dans la construction des navires. Le commerce des produits forestiers est suffisant pour donner à cette industrie dans le vieux monde l'importance qu'elle mérite. L'exportation de bois de sciage, l'année dernière, s'est élevée à \$25,317,726, contre \$22,022,069 pour chacune des six années antérieures.

Si dans ces circonstances, cette industrie décline, ce doit être à raison de l'extravagance avec laquelle on détruit nos forêts. Le gouvernement devrait rechercher, autant que possible, les moyens employés en Suède, en Norvège et ailleurs pour la conservation et le reboisement des forêts. Il n'y a pas de meilleur moyen d'obtenir ces renseignements que celui qu'offre l'exposition d'Edimbourg et il est désirable que le gouvernement s'occupe de rechercher s'il n'est pas de l'intérêt du pays que l'exposition

canadienne, s'il doit y en avoir une, soit sous le contrôle du gouvernement fédéral.

UNE PÉTITION

Le parlement sera saisi prochainement d'une pétition présentée par un ancien journaliste, M. Hubertus, autrefois attaché au Globe et maintenant employé du gouvernement fédéral. M. Hubertus demandera au parlement d'insérer dans le contrat de vente fait par la compagnie du chemin de fer Ontario et Québec au chemin du Pacifique, une clause légalisant la convention qu'il avait avec la compagnie du chemin de fer Ontario et Québec.

C'est M. Hubertus qui le premier a eu l'idée de cette ligne, qui en a obtenu la charte et fait faire l'exploration. Pour cela il a été reconnu que M. Hubertus avait droit à \$3,000 de compensation dont il a touché un tiers. Reste la balance que M. Hubertus entend se faire payer par la compagnie qui achètera le chemin, c'est-à-dire la compagnie du Pacifique.

Cette demande de notre ancien confrère, nous paraît pleine de bon sens et de justice. Si notre voix pouvait être de quelque utilité à un ancien journaliste, qui nous a combattu il est vrai, nous voulons bien l'élever en sa faveur, et former le souhait que le parlement fasse droit à sa requête.

LA SÉANCE D'HIER

A l'ouverture de la séance, M. Casgrain propose que la chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour prendre de nouveau en considération le bill à l'effet d'amender l'acte intitulé: "Acte pour mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant la dépense des deniers public."

La motion de M. Casgrain est rejetée par 33 voix de majorité.

Sir John A. Macdonald propose ensuite que la motion de M. Houde, "Que cette chambre est d'avis que l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883, devrait être abrogé," soit le premier ordre du jour pour lundi prochain, et qu'elle ait la priorité immédiate après les affaires de routine.

M. Blak propose, comme amendement, de retrancher tous les mots après "que" et les remplacer par les suivants: "il a été convenu dans cette chambre que la motion de M. Houde sur l'acte des licences, serait appelée aujourd'hui comme premier item des ordres du jour, avant les mesures du gouvernement."

Que cette arrangement devrait être observé.

Que fixer la dite motion pour lundi, empêche la prise en considération de mesures importantes présentées par des membres privés.

Que les avis et les ordres du jour soient ajournés, et que la motion de M. Houde soit appelée."—Rejeté, par 32 voix de majorité.

La chambre s'est formée ensuite en comité des subsides, a adopté un certain nombre d'articles et s'est ajournée à 11 heures et vingt minutes du soir.

La session de la législature provinciale touche à sa fin. Il y a deux séances par jour et la chambre se réunit le samedi.

B. G. A LA BOUTE NOIRE

GRANDE VENTE Argent Comptant — DU — STOCK MAVALT ET LANIGAN A LEUR ANCIENNE PLACE, 113 Rue RIDEAU Près du Magasin de T. Birke t.

Acheté à 65c dans la Piastre

Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.

CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Poumons.

PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa, lan

14 mai

UTILIS ET AGREABLES

Présents de Noël!

CHOISISSEZ

Un Set de Chambre, Un fauteuil, à coucher, Une étagère, Un buffet, Une porte gazettes, Une bibliothèque, Une corniche, Meubles pour salon, Une jardinière, Table de centre, Un banc à piano, Une berceuse, Un fauteuil, Une table de passage, Une berceuse pour balcon, Un bureau à toilette, Un miroir, Un canapé, Une chaise pour bureau, Une ottomane, Un garde robe, Un petit banc pour pupitre, Un secrétaire de dame, Un... Un... Un... Obi père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous même au

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU.

JACOB ERBATT.

27 octobre 1880

ATTENTION, ATTENTION, ATTENTION, LUNDI, le 17 Courant, A SOO Certats DANS LA Piastre. Nous commencerons la vente d'un immense Stock de Banqueroute que nous venons d'acheter à Montréal à 50c. dans la piastre. BARGAINS EXTRAORDINAIRES dans toutes les lignes, spécialement dans les TWEEDS, CHEMISES, CORPS, CALEÇONS, etc. Ne manquez pas cette occasion car nous osons dire que c'est la plus grande et la meilleure des ventes à bon marché qui aura lieu durant la saison. Un tailleur de premier classe coupera les Tweeds Grats. QU'ON SE LE DISE.